

Code d'article	165.68
Description	SETS DE TABLE
Catalogue	HOS 73
Mise à jour	02/10/2025 07:32:05



Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE
Dimensions 30x40 CM
TaMatériel PP
Couleur VIOLET
Code Décision 97/129/CE 60 G/M2
Signage Triman et Info-Tri 7,20

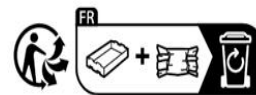
Codes

Intrastat 56031290
ITF14 18420499165681
EAN13 8420499165684

Colisage

Paquet Unités / paquet 200
Dimensions paquet (cm) 30,50 x 40,50 x 6,50
Poids brut colis (kg) 1,68
Volume paquet (m³) 0,0080291
Code Décision 97/129/CE PAP 20 + LDPE 4

Signage Triman et Info-Tri



Carton Unités / carton 800
Paquets /carton 4
Dimensions carton (cm) 33,00 x 42,50 x 29,00
Poids brut carton (kg) 6,71
Volume carton (m³) 0,0406725
Code Décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri



Palette Cartons / couche 5
Cartons / palette 20
Conditionnement (U base x couches) 5 x 4
Poids (kg) 158,20
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Produit apte pour le contact indirect avec les aliments.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. Les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Produit comportant au moins 25% de matières recyclées.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

104.65 DISTRIBUTEUR SETS DE TABLE

Image du paquet

